A2J 58 60 avenue du Général Leclerc 94700 MAISONS ALFORT

Objet : Paiement contributions Solde Taxe d'Apprentissage, Formation

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-joint vos contributions pour l'année 2021

Le montant de votre solde taxe d'apprentissage est de 320 €

Veuillez adresser le règlement et le bordereau à :

APEP SUP

Le montant de *vos contributions OPCO* est de **2 383.22** € Veuillez adresser le règlement et la feuille de calculs à :

OPCO ATLAS, TSA 40 001 ,75621 Paris Cedex13

Vos règlements doivent impérativement parvenir à ce(s) organisme(s) avant la date limite indiquée sur chaque document. Nous vous souhaitons bonne réception, et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE – 2021

Solde de 13% affectée aux établissements de formations technologiques et professionnelles Décret n° 2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage

Decret n° 2019-1491 du 27 decembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage	
RENSEIGNEMENTS	
Votre Entreprise :	Etablissement bénéficiaire :
A2J 58 60 avenue du Général Leclerc 94700 MAISONS ALFORT	APEP SUP 7 RUE DE LA VEGA 75012 PARIS Au service des entreprises et des apprenants
Siren/Siret :488084005 00021	
Contact de l'entreprise à compléter :	
Nom:	Prénom :
Tel:	Email:
Votre masse salariale 2020 : 362 456 € x 0,68% = 2 465 €	
Solde Ecole de 13 % TA 2021: 320 €	
Subvention en Matériel déductible :	Bonus Alternant déductible:
Montant de Votre Versement : 320 €	Code UAI de l'Ecole : 0755775V
Au profit de l'Ecole : APEP SUP	
Mode de règlement :	
П	
☐ Virement IBAN FR4930002005470000431	1179H22
BIC	
Mentionner votre n° de Siret en libellé de virement	
Mode de règlement :	
Chèque	
N°	
A l'ordre de :	

AIDE AU CALCUL DES CONTRIBUTIONS OPCO - 2021

Date limite de versement : 28/02/2021

RENSEIGNEMENTS

Raison Sociale

A2J

58 60 avenue du Général Leclerc 94700 MAISONS ALFORT **Organisme**

OPCO

ATLAS

TSA 40 001

75621 Paris Cedex13

Siren/Siret: 488084005 00021 Code NAF: 6920Z Convention: 0787

Activité principale : Personnel des cabinets d experts comptables et ...

Effectif annuel moyen : 10

Effectif annuel moyen CDD :

Année de franchissement de seuil : Année de création : Soumise à la TVA : OUI

DETERMINATION DE LA CONTRIBUTION CUFPA

Formation Continue 362 456 x 0.55 % 1993.51 €

TVA applicable 239.22 €

Masse salarieale CDD: 0 €

Votre Contribution CPF-CDD 0 x 1 % 0 €

Taxe d'apprentissage 2 465 € x 87% 2144€

Acompte CUFPA (11 Salariés et plus UNIQUEMENT):
OPCO ATLAS

0€

2 383.22 €

Acompte(s) déjà versé(s) :

A l'ordre de : Montant à régler :